

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
nomination des membres de la Commission zonale de
réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres
subventionnés de la zone 2 : province de Hainaut**

A.Gt 25-01-2007

M.B. 21-03-2007

modifications :

A.Gt 19-10-2007 - M.B. 04-12-2007

A.Gt 05-09-2013 - M.B. 18-09-2013

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 17 juillet 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l'article 79, § 1^{er};

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007;

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission zonale de réaffectation de la zone 2, compétente pour les centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés situés dans la province de Hainaut;

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS

M. Donat WATTELET;
M. Charles UYSTPRUYST;
M. Bernard DELMARLE;
M. Jacques DELCOURT.

SUPPLEANTS

M. Jean-Marie LEGRAIN;
Mme Liliane NEVEUX;
Mme Christine DAOUST;
M. Jean-Claude URBAIN.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS

M. Bruno BOUILLEZ;
Mme Juliette TEMMERMAN;
M. Jean-François GHYS;
M. Jean-Pol D'HAeyer.

SUPPLEANTS

Mme Béatrice LEBORGNE;
Mme Anne LEPAGE.
M. Marc WILLAME;
Mme Anne-Marie FONTAINE.

Modifié par A.Gt 05-09-2013

Article 2. - M. Alain WEYENBERG, Attaché f.f. à la Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommé président de la Commission



zonale de réaffectation.

Mme Rita PASQUARELLI, Attachée à la Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommée Présidente suppléante de la Commission zonale de réaffectation.

Inséré par A.Gt 19-10-2007 ; remplacé par A.Gt 05-09-2013

Article 2bis : Le secrétariat est assuré par les Services du Gouvernement.

Mme Evelyne Daubechies, première assistante à la Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné, est nommée secrétaire adjointe de la Commission zonale de réaffectation.

Article 3. - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

C. EERDEKENS